> Traque des sans papiers : c'est la guerre...

Le général Parayre (directeur général de la gendarmerie nationale) donne le ton en adressant une note aux préfets de France, il y estime être encore *« en deçà des objectifs annuels »* fixés par le gouvernement pour la chasse aux sans papiers. Tous les moyens sont alors jugés bons : mobilisation des réservistes et des retraités de l'armée, quadrillage militaire du territoire, moyens supplémentaires alloués sans limite selon les besoins des traques et rafles organisées... de plus le choix des gendarmes composant les cellules spécialisées dans cette traque se fera selon *« leur compétence et leur motivation en ce domaine »* : pour le MRAP il s'agit manifestement d'un « appel aux instincts racistes potentiels des individus qui seront engagés dans cette chasse aux être humains ».

...et tout le monde est enrôlé...

D'abord les pompiers du Nord de Lyon auxquels les flics ont demandé assistance afin d'interpeller une famille de sans papiers barricadée dans son appartement ; le prétexte : éviter des défenestrations qui font vraiment trop mauvais genre ; l'effet : grâce aux gentils pompiers les sans papiers ne pourront même plus tenter de fuir la police, ils seront mis en détention puis expulsés en toute sécurité.

Ensuite, les banquiers de la BNP mairie de Montreuil qui ont fait patienter Demba Dianka, un de leurs clients sans papier venu clôturer son compte, juste le temps d'appeler la police qui l'a arrêté sous les yeux de sa compagne enceinte de quatre mois. Un rassemblement de soutien s'est tenu samedi 26 devant la banque et un appel au boycott de cette agence a été lancé par des clients.

Enfin, depuis le 1er octobre, les agents ANPE et Assedic ont reçu pour consigne de transmettre « systématiquement » et chaque jour aux préfectures une photocopie des titres de séjour des demandeurs d'emploi étrangers qui se présentent à leurs guichets.

...mais certains désertent...

Cette fois-ci ça ne passe pas tout seul, et les principaux syndicats de l'ANPE protestent : on confie aux agents une « mission d'auxiliaire de police » et on les pousse clairement à la délation puisqu'il leur est même demandé de ne rien dire aux étrangers concernés. En plus, le sens de cette mesure apparaît pleinement quand on prend connaissance de la liste des métiers pour étrangers élaborée par le gouvernement pour la mise en place de sa politique « d'immigration choisie » (*Libération* du 29 octobre) : désormais ne restent en France que ceux dont le patronat estime qu'ils ont une utilité économique. C'est aussi à cette politique purement instrumentale que les agents ANPE récalcitrants refusent de participer et avec eux tous ceux qui ont décidé de se mobiliser et de désobéir.

Réunion information rétention
lundi 12 novembre 2007 à 19h30

Aujourd'hui, les conséquences de la politique du chiffre, ce sont des arrestations massives : devant les portes des écoles, dans les préfectures, au travail, dans les transports et dans la rue, à domicile, conduisant à des défenestrations, etc. Plus que jamais il est important de lutter ensemble et de connaître ses droits face aux arrestations, à la rétention, et aux expulsions. Cette réunion permettra d'informer les concernés sur leurs droits et comment ils peuvent se défendre contre cette politique meurtrière. Avec la participation de : Christophe Pouly, avocat, le Syndicat de la Magistrature, la Cimade, le RALE (Réseau d'Alerte et de Lutte contre l'Exploitation des Sans-papiers), le 9ème Collectif des Sans-Papiers.

Projection à 19h du film *« N'entre pas sans violence dans la nuit »* de Sylvain Georges, au CICP, 21ter rue Voltaire 75012 Paris - Métro Rue des Boulets (Ligne 9).

9ème Collectif des Sans-Papiers
http://9emecollectif.net/ 9eme_collectif@no-log.org

---

http://resistons.lautre.net/
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES

Bulletin n°58 • novembre 2007

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : http://resistons.lautre.net/

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Notre flicage les enrichit

Ça se passe au Salon Milipol à Paris, consacré à la « sécurité intérieure » des États. On y expose les derniers bijoux : la caméra vidéo « fausse crotte » et le « faux rocher »..., puis un paquet de mini-avions drones, dont la chouchoute de la police nationale, la charmante ELSA. Même pas peur, elle ne tire pas – promit, juré – des missiles, comme les drones de l'armée israélienne à Gaza. Elle est invisible, mais voit tout, même la nuit. Le développement technique ne sert pas pour empêcher la famine, produire un vaccin contre le palu ou le sida, mais pour fliquer, réprimer... pour mieux exploiter.

Mais c'est seulement un des aspects de la chose. C'est Alliot-Marie qui crache le morceau dans son discours au Salon : *« La sécurité de demain est un vaste défi, c'est aussi une formidable perspective de développement pour nos entreprises si elles savent faire preuve d'imagination technologique »*. Effectivement, Elsa à 10 000 euros la pièce, le triplement des caméras de vidéosurveillance (passer de 340 000 à un million d'ici 2009), les nouvelles prisons privatisées ultra-sécuritaires etc., les tests ADN des immigrés... là il y du fric à tirer. Déjà, en 1913, Rosa Luxembourg, révolutionnaire polono-allemande écrivait que : *« Le militarisme... est pour le capital un moyen privilégié de réaliser la plus-value... »*. Elle avait raison. L'alliance du fric et du flic : l'État casse le système de protection sociale, l'éducation, qu'il brade au privé, et réinvestit l'argent dans le sécuritaire. Ca « dynamise l'économie », et puis ça permet de gérer les pauvres à qui on a coupé les vivres : de la sécurité sociale à la sécurité tout court.

> Technologies de police

Le 11 octobre dernier s'est tenue à Ménilmontant une réunion publique sur les nouvelles technologies de police. Une centaine de personnes a échangé informations et réflexions sur la biométrie, le fichage ADN, la vidéosurveillance, les puces RFID, la traçabilité sur internet... Ces technologies sont le pendant de la répression policière et judiciaire. Au centre des nombreuses et diverses interventions : la question du contrôle d'identité par les pouvoirs politiques et économiques. L'enjeu reste d'informer et mettre en place un argumentaire et des résistances contre le contrôle généralisé qui sied si bien à notre société de consommation. Pour pérenniser cette **réunion** (comme source d'infos, réflexions et luttes futures) prochain rdv : **mardi 13/11 à 19h30 au café de Paris, 158 rue Oberkampf, métro Ménilmontant.**

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

200 CRS pour 50 étudiants Ils étaient installés depuis cinq jours dans un immeuble vide appartenant à la MAIF pour en faire une cité universitaire d'urgence. À travers cette action, *MACAQ* et *Jeudi Noir* veulent dénoncer la vente du patrimoine immobilier de l'État à des fonds de pensions et des compagnies d'assurance, alors même qu'on déplore un manque dramatique de logements à des prix abordables. Une heure après avoir été mis au courant, la MAIF autoproclamée « assureur militant » donne son accord à la préfecture pour une expulsion musclée en toute illégalité : sans décision de justice ni commandement de quitter les lieux comme l'impose la loi dans de telles circonstances.

> SUR LE VIF

Chiens, tonfa et gazeuse pour fin de soirée

Début octobre quartier de la Croix Rousse à Lyon, il est deux heures du matin, bonne ambiance, ça discute, certains jouent de la musique quand un crissement de pneu fait tourner les têtes. C'est la BAC qui est là pour vider les lieux. *« On est mis en joue par un flashball, un agent de la BAC fait tournoyer son tonfa, l'autre montre son envie de se servir de sa gazeuse lacrymo »*. D'autres voitures de flics débarquent.

[Un peu plus tard] *« On entend crier au Jardin des Plantes, c'est une copine qui pète un cable. Une autre personne est au sol [...] elle a l'air de pas mal dérouiller. On se rapproche [...] Et on fait connaissance avec une brigade de 4 flics en uniforme avec des chiens ! [...] Plus de sommation, les flics nous tapent à coup de matraque et les chiens (muselés et en laisse) nous grimpent dessus en aboyant. Je n'avais jamais connu ça, mais il me semble que l'usage des chiens comme instrument de terreur est un des trucs les plus redoutables que j'ai jamais vu. »*

L'intégralité sur http://rebellyon.info/article4340.html

Le président de la fac lâche les vigiles

« Il fallait s'y attendre : avec la délocalisation de la fac de Paris 7 dans les tous nouveaux locaux des Grands Moulins, près de la Bibliothèque Nationale, l'administration de l'université allait en profiter pour rétablir un peu d'ordre.
Vendredi 5 octobre, quelques semaines seulement après la première rentrée des Grands Moulins, les vigiles de la fac ont purement et simplement attaqué une table de presse étudiante ! Du jamais vu depuis 1968 ! »

Extrait lu sur http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=86427

Indymedia Lille en procès...

Les articles incriminés ont été publiés en juin 2004. Il s'agissait pour les autorités, six mois après la fermeture très médiatique du « centre d'hébergement » de Sangatte, de faire croire que le « problème » des réfugié-e-s était réglé. Or en 2004 comme aujourd'hui rien n'est réglé. Aide aux réfugié-e-s, vigilance face aux agissements de la police, la présence de militants a leurs côtés gêne... Ce procès visait donc à intimider et/ou faire taire un média alternatif traitant de ce sujet, illustrant également une volonté de faire silence sur ces hommes et femmes, et sur les violences des politiques « de gestion migratoire des pays du nord ».
Au final 1501 euros dont 500 avec sursis pour zetkin, et relax pour les 5 autres prévenus...

... et dans la rue la répression continue !

le 23 octobre au soir, à Calais, les CRS chassent les réfugié-e-s. *« On me demande de dégager. Je fais le tour du groupe et continue à questionner les CRS [...] un réfugié s'échappe, propulsant à sa suite trois CRS. Je décide de les photographier, mais c'était sans compter sur le CRS face à moi, qui a obstrué la vue de mon appareil et comme j'allongeais le bras pour contourner son corps, il m'a fait une clé et m'a propulsée contre le car. L'homme continua de me tordre le bras jusqu'à ce que je touche terre. [Menotté], j'eus droit alors à l'annonce de ma garde à vue pour outrages et rébellion. Ils ont décidé d'aggraver les faits en prétendant que j'avais entravé l'arrestation d'un réfugié. Procès au mois de février. »* **Infos : http://lille.indymedia.org/**

Le Taser continue à tuer

Alors que Alliot-Marie prévoit d'en équiper les policiers municipaux, alors que un procès est en cours contre le RAIDH et Olivier Besancenot parce qu'ils ont osé de dire la vérité : le Taser, une arme à décharge électrique, peut être mortelle, deux nouvelles affaires secoue le Canada.
Robert Dziekanski, âgé de 40 ans est mort le 14 octobre à l'aéroport de Vancouver peu après que la police eut tenté de le neutraliser au moyen de deux coups de Taser. Les policiers ont tiré sur lui car il *« transpirait abondamment, criait, lançait des choses et donnait des coups contre des fenêtres »*. Et cela a suffit pour une mise à mort !
Le même jour à Montréal, Quilem Registre, d'origine haïtienne, est interpellé par la police pour *« conduite désordonnée »*, et reçoit un coup de Taser car, selon les flics, il se serait montré agressif. Le soir même, il tombe dans le coma, et décède trois jours plus tard.

Des suspects pas si coupables

Durant les révoltes de novembre 2005, un bus est incendié près de la gare de Sevran-Beaudottes. Après quelques témoignages dont plusieurs « sous X » quatre jeunes gens sont interpellés. Dans cette affaire, un premier procès montrera qu'un suspect, âgé de 14 ans au moment des faits, accusé d'avoir volontairement mis le feu à une passagère handicapée, a en réalité tenté de la sauver. Ayant reconnu avoir participé à l'incendie, il sera condamné à quatre ans de prisons dont 41 mois de sursis. Un autre, innocenté après presque quatre mois de détention provisoire réclame aujourd'hui réparation. Enfin, le 24 octobre dernier, la cour d'assises des mineurs a acquitté les deux derniers suspects incarcérés depuis 17 et 19 mois. Le rideau est tombé, et l'affaire si médiatisée s'est dégonflée, la justice n'est pourtant pas avare en matière de punition. Reste les mois de préventive...

Le « Grenelle » n'aime pas les manifestants

Le 5 octobre, le « Grenelle de l'environnement » débute. Une trentaine de militants antinucléaire manifestent pacifiquement à Bourges devant l'entrée de l'auditorium contre cette mascarade gouvernementale et la politique pro nucléaire de Sarkozy. Les autorités lâchent les CRS, la BAC est de la partie, certains flics sont déguisés en participant (mode infiltration chez les forces de l'ordre)... Résultat : une manifestante est sérieusement blessée, fracture sternale, 10 jours d'ITT.

> AGIR

Information publique sur :

Les lois prévention de la délinquance, sur la protection de l'enfance, les fichiers base-élèves, la vidéosurveillance..., le **jeudi 22 novembre 2007 à partir de 19h, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris, Métro : République** info : **www.abri.org/antidelation**

Répression du mouvement social, la suite Suite au mouvement 2005 contre la loi Fillon, de nombreux lycéens et lycéennes ont été poursuivis en justice. Les procès ne sont pas terminés ! Le 20 avril 2005, près de deux cents lycéens ont été arrêtés puis placés en garde à vue suite à l'occupation d'une annexe désaffectée du ministère de l'éducation nationale. Treize d'entre eux, dont un enseignant, passeront en **procès au TGI de Paris (jeudi 22 novembre pour les huit mineurs, le lundi 10 décembre pour les cinq majeurs)** pour des dégradations qui n'ont pas eu lieu ou des violences sur agent (aucun agent n'a bénéficié d'une journée d'interruption temporaire de travail, pourtant obtenue pour la moindre ecchymose du côté policier).

À bas le neo-Maccarthysme franco-italien ! Le Comité de solidarité appelle tous ceux que révolte cette chasse aux sorcière qui vise Giuseppe Maj, Giuseppe Czeppel et Angelo D'Arcangeli à venir les soutenir les **21 et 22 novembre** prochain, à la **10ème chambre section B de la Cour d'Appel de Paris**. Info : **cap-npci.awardspace.com**